

Département de la Moselle

Arrondissement de
Metz-Campagne

Nombre de Conseillers élus :
27

Conseillers en fonction :
27

Conseillers présents :
21

Quorum : 14
Votants : 25

COMMUNE DU BAN-SAINT-MARTIN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 22 février 2022 à 20H

Sous la présidence de Monsieur Henri HASSER

Étaient présents : Mesdames Sylvie DIEDRICH, Joy HENDRIX, Danièle BEHR, Marie-José HENNEQUIN, Audrey GAUCHE, Marie-Hélène JARRIER, Julie FOULONT, Isabelle WEINSBERG, Anita FREYERMUTH, Girolama SPRENGER

Messieurs Henri HASSER, Michel BRANDEBOURGER, Alain ARRIAT, Geoffroy HAGUENAUER, Stéphane WAGNER, Bernard ADAM, Patrick SCHARF, Jean MATHIS, Pascal JACQUEMIN, Frédéric GRILLIER, Gérard VINCENT

Procurations : Dominique EBEL à M. ARRIAT, Patrick SIMEAU à M. HASSER, Pierre KEHRER à M. BRANDEBOURGER, Jean-Louis CAGNARD à Mme HENDRIX

Excusée : Geneviève SPANIER

Absente : Claire BILBAULT

Secrétaire de séance : M. Michel BRANDEBOURGER

Le compte-rendu de la séance du 25 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

Compte de gestion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2020 établi par les services de la Trésorerie correspondant exactement aux écritures du compte administratif établi par la commune.

Arrivée de M. Wagner à 20H30

Compte administratif

Monsieur le Maire quittant la salle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve, à l'unanimité, le compte administratif de l'année 2021.

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de l'exercice	2 577,66 €	- 301 262,68 €
Restes à réaliser recettes		17 000€
Report année n-1	2 020 090,89 €	+ 27 349,12 €
Résultats / soldes	2 022 668,55 €	- 273 913,56 €

Affectation des résultats 2021

L'excédent de fonctionnement 2021 à la clôture du compte administratif s'élève à 2 022 668,55 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats 2021 au budget primitif 2022 ainsi :

- En section d'investissement (article 1068) pour financer le déficit d'investissement :
273 913,56 €
- En section de fonctionnement, résultat de fonctionnement reporté pour 1 748 754,99 €

Il convient également de reprendre le déficit d'investissement de 273 913,56 € (290 913,56 € diminués des restes à réaliser de 17 000 € de dépenses d'investissement) en dépenses d'investissement.

Taux d'imposition 2022

Sur la base des résultats du compte administratif et des perspectives d'avenir, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter les taux des taxes pour l'année 2022 ainsi :

	Taux 2021	Taux votés 2022
Taxe foncière sur le bâti	28,58 %	29,44%
Taxe foncière sur le non bâti	48.71 %	50,17 %

Budget Primitif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2022 tel que présenté en séance et correspondant aux sommes ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 667 841,99 €	1 677 713,56 €
Recettes	4 667 841,99 €	1 677 713,56 €

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement permettant d'autofinancer une partie des investissements de 2022 se monte à 825 904 €.

Départ de Mme Gauche à 21H35 qui donne procuration à Mme Foulon

Présentation des rapports 2020 de Metz Métropole sur le prix et la qualité du service public de : prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés – eau potable et assainissement

Le Conseil Municipal a pris acte des 3 rapports d'activité 2020 de Metz Métropole sur :

- le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- le prix et la qualité du service public d'assainissement
- le prix et la qualité du service public d'eau potable de Metz Métropole

Décisions et informations du Maire

Société S.D.M Construction : restructuration des sanitaires de l'hôtel de ville
Société S.E.B.L : maîtrise d'ouvrage pour la restructuration de l'école M. Pagnol
Convention avec AGESTRA – surveillance médicale des agents

- Elections présidentielles les 10 et 24 avril 2022
- Elections législatives les 12 et 19 juin 2022

La séance est levée à 21H45